HAL
open science

Les récits de la mort d'Henri III publiés en Angleterre : régicide et fabrication de l'histoire dans les années 1590

Marie-Céline Daniel

To cite this version:

Marie-Céline Daniel. Les récits de la mort d'Henri III publiés en Angleterre : régicide et fabrication de l'histoire dans les années 1590. Etudes Epistémè : revue de littérature et de civilisation (XVIe - XVIIIe siècles), 2011. hal-03840713

HAL Id: hal-03840713

https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03840713v1

Submitted on 5 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les récits de la mort d'Henri III publiés en Angleterre : régicide et fabrication de l'histoire dans les années 1590.

Marie-Céline Daniel
Université Paris-Sorbonne (VALE-EA 4085)

Dans une missive datée du 1er août 1589 (le 22 juillet 1589 dans le calendrier julien encore utilisé par les Anglais), William Lyly, l'un des serviteurs de l'ambassadeur de France auprès d'Henri III, rapportait en ces termes les mots du roi de France : « I am sure the Queen, your mistress, will be sorry for this, but I hope it shall quickly be healed, and so I pray write unto her for me. »[1] L'événement qui devait peiner la reine était la tentative d'assassinat perpétrée par Jacques Clément, un moine jacobin, sur la personne du roi de France. Alors qu'il se trouvait à Saint-Cloud, sous les murs de Paris une fois de plus assiégée, Henri III avait accepté de recevoir un moine qui prétendait avoir des informations importantes à lui communiquer. William Lyly raconte ainsi la suite de la scène :

> whereof the King was no less glad than the other desirous to execute his devilish intent, permitted him entry in his chamber: who, in making him a monastical reverence, with a knife which he held in his sleeve struck the King under the short ribs to have pierced his bowels, which the King with his own hand, seeing the motion, did in part rebate so as no one of them was pierced; and with great courage and force got the knife from him and therewith gave the Jacopin two blows, the one on the face, the other in the breast, with which, and the servants' assistance, the felon was presently slain. (*Ibid.*)

La blessure ne semblait pas fatale, et les médecins appelés au chevet du roi annoncèrent que la blessure serait guérie, ce qui explique la sérénité apparente du monarque. Cependant, la nuit venue l'état du roi empira suffisamment pour qu'on lui administre les derniers sacrements. Au matin du 2 août Henri III expira, après avoir nommément désigné Henri de Navarre comme son successeur légitime. Dans une lettre à Sir Francis Walsingham, un gentilhomme anglais nommé Richard Scofeld racontait :

> on Friday last, being the 23rd of July according to the style of England, the King of France was murdered by a Jacobin friar in a cloister by Pounthowse, with a dagger; a thing which is no small joy to the wicked Leaguers and truly will make a wonderful alteration in this state.[2]

La nouvelle de la mort du roi se répandit très vite : dans l'ensemble du royaume, où le régicide retentit comme une calamité de plus dans un pays déjà très affaibli par quarante années de guerre quasi-ininterrompue, et à Paris, où l'assassinat du monarque fut salué par des *Te Deum* et des processions d'action de grâce[3].

Tels sont les faits transmis en Angleterre par la voie officielle. La petite histoire se résume en deux phrases : un moine s'est introduit auprès du roi et l'a blessé mortellement. Le Jacobin a été tué

---

[1] *Calendar of State Papers, Foreign Series, of the Reign of Elizabeth, January-July 1589, preserved in the Public Record Office*. Vol. XXIII. Ed. Richard Bruce Wernham. London : His Majesty's Stationary Office, 1950. 22 July./1 Aug. William Lyly to the Queen. Consulté en ligne sur : http://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=75257

[2] *Ibid.* July 27. Richard Scofeld to Walsingham. Consulté en ligne sur : http://www.british-history.ac.uk/report.aspx?compid=75257

[3] Pour un récit historique et une analyse complète du régicide de 1589, voir Nicolas Leroux, *1er août 1589. Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri IIII*, Paris, Gallimard, 2006 (Les Journées qui ont fait la France).

avant de pouvoir livrer les noms de ses complices éventuels et, avant de mourir, le roi a confirmé son successeur dans ses droits. À partir de cette trame d'une grande simplicité (deux protagonistes, un lieu, une intrigue) de nombreuses variantes vont circuler en France mais aussi en Europe. La correspondance diplomatique ne s'en tient déjà plus aux simples faits : la remarque sur la « révérence monastique » (« monastical reverence ») du Jacobin face au roi tient de la didascalie et de la remarque ironique. Dans un monde protestant où les moines en sont venus à incarner l'hypocrisie et la duplicité, l'adjectif « monastique » doit avoir un fort pouvoir d'évocation. L'expression donne à voir le sourire trompeur, le regard de traître, la fausse respectabilité d'ecclésiastique. On comprend donc d'emblée qu'il n'y a pas de fait brut dans l'écho de ce régicide. L'acte est trop important pour être relaté froidement. La missive de Lyly en est la preuve : l'analyse politique qui en est faite par l'Anglais est imprégnée des craintes et des fantasmes nourris par les Élisabéthains au sujet des appétits espagnols envers l'Angleterre et le monde :

> [I] with that told him that all the world might see and testify with what reason your Majesty punished that race, repairing into your country to attempt on your royal person and sow sedition; their colour piety but the end to serve the Spanish tyranny, projected over all the world, opposed only by these two monarchies. (*Ibid.)*

Les deux monarchies dont il est question sont évidemment la France et l'Angleterre, unies sous la plume de Lyly dans un pacte mythique contre les appétits tyranniques de Philippe II d'Espagne. Le gentilhomme anglais accuse immédiatement l'Espagne d'avoir manigancé la tentative de meurtre, alors que les preuves de l'implication espagnole sont très ténues. Cependant, la rapidité avec laquelle les hommes de Philippe sont soupçonnés est révélatrice de l'inquiétude générale qui entoure le destin des dirigeants politiques à la fin du 16è siècle.

En effet, en 1584, Guillaume d'Orange, dit le Taciturne, a été assassiné par un fanatique catholique. En 1587, la reine d'Écosse déchue, Marie Stuart, est exécutée à Fotheringay. Deux ans plus tard, c'est au tour d'Henri III d'être assassiné. Bien sûr, ces morts violentes ne sont pas tout à fait comparables : il s'agit plutôt de variations sur un même thème. Marie Stuart est exécutée sur ordre de sa cousine la reine d'Angleterre, après un procès dont elle a contesté la légitimité mais qui mène à un régicide « légalisé », monstre juridique et moral sur lequel beaucoup de penseurs politiques s'interrogeront[4]. Guillaume le Taciturne et Henri III sont assassinés dans des circonstances similaires, mais le roi de France a été sacré, ce qui lui confère une nature différente de celle de ses sujets et fait du régicide un crime pire que les autres. La situation particulière de la France en 1589 explique en partie l'impact de la mort d'Henri III en Europe. En effet, l'exécution de Marie Stuart n'avait rien changé à la situation écossaise, puisque son fils Jacques VI occupait le trône depuis une vingtaine d'années déjà. La mort de Guillaume d'Orange privait les Protestants des Provinces-Unies de leur dirigeant le plus charismatique, mais elle posait une difficulté politique et militaire plutôt que dynastique. Avec la mort d'Henri III, la famille des Valois s'éteint et la couronne passe aux Bourbon-Condé. La fin d'une dynastie est toujours un gage d'instabilité, mais dans le cas de 1589 l'extinction des Valois signifie que la couronne est transmise à un héritier réformé. Ainsi la mort d'Henri III a-t-elle dû être envisagée sous deux angles apparemment contradictoires. D'une part, elle augmente la liste des assassinats politiques récents et dans ce cas la multiplication des morts est un signe inquiétant. D'autre part, elle est tout à fait unique dans la mesure où elle frappe un roi sacré régnant, ce qui n'est jamais advenu récemment en dépit de la multiplication des thèses monarchomaques pendant la deuxième moitié du 16è siècle. Alors que les traités monarchomaques se nourrissaient de précédents bibliques ou gréco-latins[5], la mort d'Henri III venait fournir un nouvel exemple qui pourrait illustrer les thèses des futurs

---

[4] Au sujet des thèses monarchomaques et des appels au meurtre du tyran, voir la synthèse faite par Roland Mousnier dans son étude sur l'assassinat d'Henri IV : *14 mai 1610. L'assassinat d'Henri IV* (1964), Paris, Gallimard, 2008, p. 63-110. Voir également Mario Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, PUF, 2001 (notamment les pages 366 à 480).

[5] Thierry Ménissier, « La place des Monarchomaques dans le débat sur les relations d'obéissance au XVIè siècle », in Paul-Alexis Mellet (dir.), *Et de sa bouche sortait un glaive. Les Monarchomaques au XVIè siècle. Actes de la Journée d'étude tenue à Tours en mai 2003*, Genève, Droz, 2006 (Cahiers d'Humanisme et Renaissance LXXV), p. 15-30.

apôtres du droit de résistance. Elle était donc à la fois tout à fait unique et déjà envisagée par les historiographes et les juristes.

Du fait de sa situation particulière – une reine officiellement proche des Valois et une population attachée à la survie de la minorité huguenote – l'Angleterre élisabéthaine avait suivi avec beaucoup d'intérêt l'évolution de la situation française depuis le déclenchement des guerres dans les années 1560. Elle avait pu le faire d'autant mieux que de très nombreux textes venus de France avaient été régulièrement traduits, imprimés et diffusés dans l'île. Dès l'été 1589, le libraire Thomas Purfoot publie *The whole and true discourse of the enterprises and secrete conspiracies that haue bene made against the person of Henry de Valois, most Christian king of Fraunce & Poland*[6]. Il s'agit d'un texte anonyme d'une quinzaine de pages, imprimé *in-octavo*. Le sous-titre précise que le récit est la traduction d'un texte français publié à Caen. La proximité géographique de Caen avec les côtes anglaises et l'attachement de la ville aux forces royalistes contre les Ligueurs peuvent expliquer le passage du texte d'un bord à l'autre de la Manche. La médiocre qualité de la composition trahit un travail réalisé dans la précipitation : la police utilisée est la gothique, plus facilement déchiffrable que les caractères latins, les pages sont très densément imprimées, sans *marginalia* ou titres courants, ce qui tend à prouver que les typographes ont travaillé aussi vite que possible. Une parution rapide du texte est en effet la promesse de gains plus importants pour le libraire. En outre, l'incertitude qui entoure la situation du royaume de France à l'été 1589 a dû laisser entrevoir d'autres développements à très bref délai.

On peut être surpris que la mort du roi de France n'ait pas donné lieu à une production imprimée plus conséquente : l'événement avait provoqué la publication en France de nombreux textes, grâce auxquels chaque camp (royalistes, huguenots et ligueurs) souhaitait faire valoir son point de vue[7]. Après tout, la mort d'Henri III signifiait l'accession d'Henri de Navarre, calviniste apparemment convaincu redevable à Élisabeth et à l'Angleterre d'années de soutien. En outre, les Anglais n'avaient pas de raison de regretter un souverain qu'ils associaient aux excès sanglants du catholicisme. Le seul récit publié juste après la Saint-Barthélemy, la traduction du *De Furoribus Gallicis* de François Hotman, avait établi pour les Anglais que le futur Henri III, alors duc d'Anjou, avait pris une part active dans les massacres de 1572. Le rapprochement esquissé entre Henri de Navarre et le roi de France, au début de l'année 1589, n'avait pas pu effacer entièrement le souvenir d'août 1572. Le point de vue de la reine, cependant, était tout à fait différent. D'une part, face au danger espagnol, sa prudence diplomatique l'avait toujours menée à conserver d'étroites et cordiales relations avec les rois de France, même au pire des persécutions contres les Huguenots. D'autre part, Élisabeth avait elle-même été menacée physiquement de nombreuses fois, notamment trois ans plus tôt lors du Babington Plot, et elle avait parfaitement conscience que l'assassinat d'un monarque mettait en danger, à travers lui, tous les autres souverains. Richard Scofeld, dans sa lettre à Walsingham du 27 juillet 1589,

---

[6] *The vvhole and true discourse of the enterprises and secrete conspiracies that haue bene made against the person of Henry de Valois, most Christian king of Fraunce & Poland. Wherupon followed his death by the hand of a young Iacobin frier, the first day of August, 1589. Whereby the enemies of the Crown, thought to haue reduced & brought all Fraunce to their will & deuotion. Together with the assembly that the king before his death made of the princes of the blood, lordes and gentlemen that were in his armie, with the heads of the straungers, to whom he declared his last will. Englished out of the French copie, printed at Caan in Normandie*, London, Thomas Purtfoot, 1589, STC 13103.

[7] En général, le point de vue adopté par les textes varie considérablement selon leur lieu de production : logiquement, les volumes publiés à Paris et dans les villes ligueuses sont très favorables à l'acte régicide de Jacques Clément. Voir par exemple le *Discours véritable de l'estrange et subite mort de Henry de Valois, advenue, par permission divine, luy estant à Sainct-Clou, ayant assiégé la ville de Paris, le mardy premier jour d'aoust 1589 par un religieux de l'ordre des Jacobins*, Troyes, J. Moreau, 1589 *; Le martyre de Frère Jacques Clément, de l'ordre de Sainct-Dominicque, contenant au vray toutes les particularitez plus remarquables de la saincte résolution et très heureuse entreprise à l'encontre de Henry de Valois*, Paris, R. Le Fizelier, 1589. L'efficacité des presses de la Ligue a donné naissance à des textes dont le nombre dépasse les écrits favorables au roi (Denis Pallier, *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, Genève, Droz, 1976, p. 55-74). Parmi ceux-ci, on peut citer *L'Assassinat et paricide (sic) commis en la personne du tres-Chrestien & tres-Illustre Roy de France, & de Pologne, Henry III. Du nom, le premier d'Aoust, 1589* (s.l.s.n., 1589), dont la couverture porte la mention « Imprimé de l'advis des Princes & Seigneurs de l'armée de sa Majesté, le 2. d'Aoust, 1589 ». Tous ces textes, ainsi qu'une *Lettre d'un des premiers officiers de la cour de parlement, escrite à un de ses amis, sur le sujet de la mort du Roy*, dont on n'a pas retrouvé de trace en un volume imprimé indépendant et qui reprend le témoignage de La Guesle, figurent dans les *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, éd. M.L. Cimber et F. Danjou, 1re série, tome 12, Paris, Beauvais, 1836.

reprend l'idée d'une conspiration ourdie par Philippe II pour éliminer tous les souverains opposés à une domination espagnole de l'Europe : « A secret report is here that her Majesty should be in like order slain…. She hath enemies too many by thousand men. » (*Ibid*.) Par conséquent, l'assassinat du roi de France ne saurait être une affaire strictement française. À travers Henri III, ce sont les autres monarques qui sont menacés, et Élisabeth est sans doute la prochaine visée. Dans ces conditions, une trop grande publicité donnée au régicide risque donc de montrer la voie aux rebelles catholiques anglais. Le régicide doit rester une catastrophe discrète[8].

The Whole and true Discourse of the Enterprises reflète les impératifs politiques établis par la Couronne d'Angleterre. Le texte est inexact dans les détails qu'il rapporte, mais il est sans doute représentatif des exigences du pouvoir anglais en matière de présentation des faits. Depuis 1586, un décret de la Chambre Étoilée avait sensiblement renforcé le contrôle par les autorités politiques et religieuses des textes imprimés. À la lecture, il est frappant de constater le peu d'espace consacré à l'assassinat lui-même : sur seize de pages de texte, la scène qui se déroule entre l'entrée du moine et le coup qu'il porte au roi n'occupe qu'une dizaine de lignes. Compte tenu de ce qu'on devine du goût des Anglais pour les détails macabres et leur hostilité relative envers Henri III, on peut s'étonner de la modestie de cette partie du récit. Les lecteurs anglais devaient pourtant vouloir connaître tous les détails du meurtre. Ici, la mort elle-même est mise à distance : elle est présentée par l'intermédiaire des officiers royaux chargés de diffuser la nouvelle dans le royaume. La condition du roi s'étant dégradée pendant la nuit, le narrateur raconte :

> But the next daie following, the said lord gouernor changed that kind of language, writing to the sayde Bayly of Caan, whereby he gaue him to understand how the king dyed the wednesdaye next following the date wherein he was wounded. (C-C.v°)

Le lecteur n'en saura pas plus et ne découvrira pas de récit plus détaillé du décès du roi, alors même que les témoins étaient nombreux et s'étaient largement ouvert de ce qui s'était passé ce soir-là.

Les quinze pages qui précèdent la mort d'Henri III racontent la mise en place d'une conjuration guisarde puis ligueuse visant à renverser puis ensuite à assassiner le roi, et énoncent les principes moraux qui rendent cet acte effroyable. Construit chronologiquement, le récit repousse en fin de volume l'attentat lui-même : cela crée un effet d'attente tout en obligeant le lecteur à parcourir l'intégralité du texte. Le narrateur revient sur les mois précédant le régicide, et insiste notamment sur la différence de nature entre les actes des souverains et ceux de leurs sujets. Il condamne ainsi la logique rétributive qui a fait dire à certains que la mort d'Henri III était une juste punition après le double assassinat du duc et du cardinal de Guise en décembre 1588. L'auteur explique que ces deux affaires n'ont rien en commun :

> They will aledge it was done upon wrath and indignation, for that which was executed upon Monsire de Guyse, by hys Maiesties commaundement.
> I aunsweare them, it is not the part of a seruant nor of any other whosoeuer to make himself equall and euenlyke, nor to compare himselfe with the authority, power, or highness, of an Emperor, King, or Magistrate, who executeth and disposeth of his affaires, as pleaseth himself, and according to his good counsel. (A.iii-A.iii.v°)

L'auteur de ces lignes ne désigne aucun de ses adversaires nommément. Il s'en tient à une pronom personnel général, qui au fur et à mesure du texte en vient à désigner clairement les partisans de la

---

[8] En 1558, le roi de France Henri II avait été attaqué par un gentilhomme nommé Caboche, qui avait essayé de le tuer. L'homme avait été arrêté, jugé immédiatement et pendu le jour même. La précipitation avec laquelle les faits s'étaient enchaînés sont ainsi analysés par Claude Haton, un prêtre champenois proche des Guise : « Le roy, en disnant, ne se pouvoit tenir de penser et de parler de ceste adventure ; mais ceux qui estoient presens à son diné, et qui sçavoient possible bien l'entreprinse, exortoient le roy de n'i penser et luy disoient que celuy qui avoit entrprins ce mesfaict n'estoit pas sage et qu'il estoit troublé de son entendement, mais qu'il falloit le faire morir de poeur que luy ou un aultre de mesme follie n'entreprint plus chose semblable » (*Mémoires de Claude Haton*, éd. Laurent Bouquin et al., Paris, CCTHS, 2001, t. 1, p. 125). Ici, comme en 1589, l'exécution expéditive du coupable n'a pas pour but de le punir, mais d'empêcher que son méfait ne suscite d'autres vocations.

Ligue. Pourtant, la mise en relation de l'assassinat des Guise et de la possibilité du régicide avait été établie dès avant le meurtre d'Henri III. Ainsi, dans un long pamphlet intitulé *La Vie et faits notables de Henry de Valois*, publié au cours de l'année 1589 et attribué au curé Jean Boucher[9], l'auteur avait fait placer en fin de volume deux gravures montrant le corps supplicié des frères Guise, et avait affirmé que les ligueurs souhaitaient « secouer bien tost ce ioug de tyrannie soubs lequel ils ont esté assubiectis depuis quatorze ou quinze ans » (79). Si l'appel au régicide n'était pas formulé en détails, il constituait le moyen le plus sûr de se défaire d'un roi tyrannique et apostat. Les textes publiés à Paris après l'assassinat d'août 1589 montrent moins de retenue dans la glorification de l'acte de Jacques Clément[10]. Logiquement, le texte anglais s'inscrit donc contre cette interprétation et utilise l'argument d'autorité qui condamne *a priori* toute tentative de régicide. La réaffirmation de tels principes n'a pas pu déplaire à la reine d'Angleterre.

Rédigé quelques jours après les faits[11], le récit témoigne de l'émotion provoquée par la mort du roi, même s'il ne s'agit pas d'un compte-rendu « à chaud ». On comprend à la lecture que l'auteur a voulu donner un sens politique à un événement difficilement concevable pour les contemporains. Cette volonté est d'ailleurs si importante que le narrateur n'hésite pas à travestir les faits, y compris des éléments centraux à l'événement. Ainsi, il raconte comment Jacques Clément, avant de mourir, a été amené à avouer quels étaient les commanditaires du crime :

> The said gentlemen sodenly came in again with others, who by the king's commandement, slue him not, but tooke him up. After the king was dressed, euen so far that hee had seuen stitches with a needle, as the report goeth, he gaue commandement for the examination of the false Monke, which was accomplished, and he declared who set him on, the authors, and other informations, with his name, and vocation, & that he was not counterfayted, but of the sayd order. (B.iii-B.iiiv°)

En réalité, le Jacobin a été immédiatement mis à mort, ce qui a empêché de savoir si d'autres personnes avaient été informées de ses intentions. On s'en souviendra lors des tentatives de régicide ultérieures : Jean Châtel, en 1594, sera capturé et interrogé, tout comme Ravaillac en 1610[12]. Par la suite, le texte devient le résultat exemplaire du mélange entre faits et rumeurs plus ou moins fantaisistes. Ainsi, on découvre comment le corps sans vie de Jacques Clément est devenu noir sous les yeux des témoins : « it is reported that the sayd Monks flesh became as blacke as a uery rauen, which ys easie to be beleeued, because Sathan dwelt wythin hym » (Biii.v°). Pour les lecteurs anglais, il est possible qu'une telle vision ait fonctionné comme un marqueur identitaire : seul un texte écrit par un Catholique pouvait mettre en scène un tel prodige. L'anecdote pourrait indiquer que le texte est bien d'origine française. On ne retrouve la confession du moine et le changement de couleur du cadavre dans nul autre récit contemporain. Il semble que l'auteur ait voulu donner du sens au régicide : en en faisant le résultat d'un complot organisé par les ennemis de la monarchie, le narrateur replace l'assassinat dans un cadre déjà connu, celui de la machination politique. Dans une certaine mesure ce glissement est rassurant, puisque des conspirateurs organisés sont plus facilement détectables qu'un fanatique isolé. En intégrant Clément dans le parti des Guisards, l'auteur lui ôte de sa force subversive, tandis que les traces de sa possession démoniaque indiquent clairement de quel côté se trouvait Dieu.

Par conséquent, contrairement à ce qu'il prétend dans son titre, *The Whole and true Discourse* n'est pas un texte informatif. Au contraire, c'est un récit qui oriente le regard des lecteurs en les empêchant de voir ce qu'ils voudraient voir. Le geste régicide est simplement mentionné, la mort du roi est escamotée, et la lumière ne porte que sur les éléments qui expliquent physiologiquement l'assassinat d'Henri III. L'équilibre recherché par l'auteur est difficile à trouver : il s'agit à la fois de

---

[9] [Jean Boucher], *La Vie et faits notables de Henry de Valois*, Paris, Didier Millot, 1589.

[10] Voir par exemple le pamphlet intitulé *Discours veritable de la mort estrange et subite de Henry de Valois*, cité à la note 6. À ce sujet, voir Mark Greengrass, « Regicide, Martyrs and Monarchical Authority in France in the Wars of Religion », in Robert von Friedeburg (ed.), *Murder and Monarchy. Regicide in European History, 1300-1800*, New York, Palgrave Macmillan, 2004, p. 176-192.

[11] Le titre de la deuxième page précise : The true discourse of the enterprise made againt the Person of the late deceased King, wounded (whereof he dyed) by a young Jacobin Frier, the first of *this moneth* of August 1589 (nous soulignons). Le texte a donc été rédigé avant la fin du mois d'août.

[12] Pierre Chevallier, *Les Régicides : Clément, Ravaillac, Damiens*, Paris, Fayard, 1989.

souligner toute l'horreur d'un tel crime et d'en limiter la portée, afin de ne pas encourager d'autres assassins en puissance. Ici le texte n'est pas moyen de connaissance, il est un succédané : il étanche la soif d'actualités des Anglais tout en circonscrivant le régicide à un cadre autorisé.

Les sujets d'Élisabeth ont donc dû se contenter de ce seul imprimé dans les semaines qui ont suivi l'assassinat du roi. Après le régicide, leur attention s'est très rapidement concentrée sur la véritable reconquête dans laquelle le nouveau roi Henri IV s'engage après 1589[13]. Les publications qui paraissent entre 1589 et 1592 sont surtout des pamphlets qui racontent les exploits militaires du monarque français. Peu à peu, au gré de victoires royales qui semblent de plus en plus nettes, les protagonistes des guerres françaises ainsi que leurs spectateurs se convainquent que le conflit est en voie d'apaisement. Aussi, dans les dernières années du 16ème et les premières années du 17ème siècle, les Anglais s'interrogent sur la signification de ce conflit apparemment interminable. La question est d'ampleur, et elle ne peut se contenter d'une forme aussi sommaire que le pamphlet. Elle exige au contraire de l'espace pour une réflexion plus complète. Les livres qui paraissent donc sur le marché londonien sont d'épais volumes à la présentation souvent soignée. Ils témoignent de l'intérêt porté par des personnes aisées et relativement savantes à l'histoire de France récente.

Au moment où sur la scène londonienne se joue le *Massacre at Paris* de Marlowe, dans lequel le régicide d'août 1589 est montré sur scène, Anthony Colynet rédige une histoire de France publiée sous le titre *The true history of the ciuill vvarres of France, betweene the French King Henry the 4. and the Leaguers*[14] où il revient sur les guerres menées par Henri IV depuis son accession au trône jusqu'au moment de la publication du texte. Il s'agit d'un long *quarto* (550 pages) : ce format intermédiaire, à mi-chemin entre le banal *octavo* et le noble *folio*, reflète le statut ambigu de l'œuvre, à la fois texte d'actualité et regard plus distancié sur les événements de France. En 1597, l'éditeur Thomas Creed fait paraître un texte anonyme intitulé *The mutable and vvauering estate of France, from the yeare of our Lord 1460, vntill the yeare 1595*[15]. Long de cent-cinquante pages environ, le livre s'auto-définit comme une analyse visant à donner aux Anglais les outils nécessaires pour éviter de se retrouver un jour dans la situation de la France, déchirée par la guerre civile[16]. Enfin, en 1598, une version anglaise du *Recueil des choses memorables advenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, depuis l'an 1547 jusques au commencement de l'an 1597* paraît à Londres. Le titre est révélateur de ce que recherchent les lecteurs anglais dans ces livres : l'ouvrage est intitulé *An historical collection, of the most memorable accidents, and tragicall massacres of France, vnder the raignes of Henry. 2. Francis. 2. Charles. 9. Henry. 3. Henry. 4. now liuing*[17]. Le mot « massacre » fonctionne comme une réminiscence de la Saint-Barthélemy, appelée « massacre » par Marlowe dans sa pièce : le dramaturge avait ainsi inauguré l'utilisation banale de ce mot jusque- là assez rare. Ce *folio* de plus de six cents pages représente une somme colossale sur les guerres de religion françaises, rédigée par le gentilhomme huguenot Jean de Serres, proche d'Henri IV mais au regard assez neutre pour voir dans Henri III un roi mal avisé et faible plutôt qu'un mauvais homme[18]. Ces trois livres reviennent sur le régicide de 1589, et à comparer les versions qu'ils en

---

[13] Voir *Henri IV, le roi et la reconstruction du royaume. actes du [3e] Colloque, Pau-Nérac, 14-17 septembre 1989*, Pau, J & D Éditions, 1990 (notamment les contributions de Robert Descimon, pages 25 à 40, de Myriam Yardeni, pages 59 à 72 et d'Yves Marie-Bercé, pages 111 à 124).

[14] *The true history of the ciuill vvarres of France, betweene the French King Henry the 4. and the Leaguers. Gathered from the yere of our Lord 1585. vntill this present October. 1591*, London, T. Woodcock, 1591, STC 5590.

[15] *The mutable and vvauering estate of France, from the yeare of our Lord 1460, vntill the yeare 1595. The great battailes of the French nation, as well abroad with their forraigne enemies, as at home among themselues, in their ciuill and intestine warres: with an ample declaration of the seditious and trecherous practises of that viperous brood of Hispaniolized Leaguers. Collected out of sundry, both Latine, Italian, and French historiographers*, London, Thomas Creed, 1597, STC 11279.

[16] « that the afflictions of *France*, may be *Englands* looking Glasse, and their neglect of peace, our continuall labour and studie how to preserue it. » (« To the Reader »)

[17] *An historical collection, of the most memorable accidents, and tragicall massacres of France, vnder the raignes of Henry. 2. Francis. 2. Charles. 9. Henry. 3. Henry. 4. now liuing. Conteining all the troubles therein happened, during the said kings times, vntill this present yeare, 1598. Wherein we may behold the wonderfull and straunge alterations of our age. Translated out of French into English*, London, Thomas Creed, 1598, STC 11275.

[18] « This last king was little bewailed of his subjects, by reason of many faults he committed in his gouernment and administration. The occasion of them (without touching in any sort, either his conscience, or affaires of iustice and pollicie)

proposent, on comprend mieux de quelle manière les Anglais se sont approprié les récits continentaux tout en les adaptant à leurs propres obsessions politiques et religieuses.

Anthony Colynet est l'auteur qui consacre au régicide la plus grande attention. Hormis son rôle de vicaire dans la paroisse de Shinfield à côté de Reading, on ne sait rien de lui et surtout pas pourquoi il s'est intéressé aux guerres françaises. Dans son livre, sept pages entières racontent tous les événements qui ont mené à la mort du roi. Comme dans le récit de 1589, une place importante est consacrée aux réunions des conjurés, parmi lesquels figurent évidemment le duc de Mayenne et la duchesse de Montpensier, le frère et la sœur du duc et du cardinal assassinés en décembre 1588. Colynet insiste sur les stratagèmes utilisés par les Guisards pour convaincre Clément d'aller assassiner le roi. Le texte reprend tous les poncifs des écrits protestants quand ils s'attaquent aux moines : il raconte que Jacques Clément aurait mené une vie dépravée, et qu'il fréquentait régulièrement les prostituées (402). Le texte joue parfois sur des ambiguïtés sémantiques pour insister encore sur ce trait de caractère ; ainsi, on nous dit qu'il a été voir les dames (« he was brought to the Ladies, catholike and chast women », 404). La précision sur la chasteté supposée de ces dames fonctionne évidemment comme une antiphrase ironique. Lascif, attiré par les honneurs que lui vaudra son geste, le moine est aussi lâche :

> The Frier, although very desirous of the Kings death, yet willing that it should be done rather by another then by himself, feared to thrust himself into that assured danger of a present death, was unwilling to heare any more of that. (402)

Le narrateur précise en outre que Jacques Clément a tenté de s'enfuir après avoir frappé le roi : « The Frier drawing softly his knife out of his sleeue, stabbed the King therewith in the lower part of the belly, and make hast to get away. » (406) Là encore, une telle attitude est tout à fait improbable, et elle ne figure dans aucune version, pas même royaliste. Elle contribue au portrait du moine en pécheur capital mais dénué de toute grandeur luciférienne. Le texte de Colynet reprend donc des éléments présents dans l'imprimé paru à Londres juste après la mort d'Henri III, mais il en rajoute de nombreux autres. On retrouve dans l'ouvrage intitulé *The Mutable and Wavering estate of France* et dans le livre de Jean de Serres cette idée d'une implication des Guise dans le complot. Il faut remarquer que cette ramification politique du régicide n'est présente dans aucun autre récit de la mort d'Henri III paru en France, et surtout pas dans le journal de Pierre L'Estoile, pourtant hostile aux Ligueurs et aux Guisards, et généralement bien informé[19]. Sans doute les textes anglais se sont-ils nourris du premier pamphlet de 1589 et de rumeurs huguenotes propagées en dehors du royaume de France.

Il est remarquable que le régicide soit l'objet d'une plus grande attention de la part des auteurs anglais que de Jean de Serres. En effet, la mort d'Henri III est mentionnée assez rapidement par le mémorialiste huguenot. L'assassinat lui-même n'occupe que quelques lignes, et Jean de Serres ne s'intéresse guère au déroulement exact des événements. Alors que tous les textes parus en France juste après l'attentat s'étaient concentrés sur les moments suivant le coup porté par le moine et notamment sur sa mise à mort[20], la version anglaise du récit de Jean de Serres résume les faits ainsi : « some Gentlemen came running in, who moued with the indignitie of so execrable a fact, could not contain, but killed the murtherer with their swords » (« Henry the Third », 225) La sobriété du récit est encore plus frappante quand elle concerne le moment même de la mort du roi. Après avoir précisé que les médecins avaient d'abord estimé que la blessure n'était pas mortelle, le narrateur s'en tient à un texte très neuter : « But the soueraigne King hauing otherwise disposed of the life of this Prince, took him of the world about 3. of the clock in the morning the day following. » (*Ibid*.) *A priori*, le lecteur peut penser que la blessure était plus dangereuse que ce que l'on avait cru d'abord. Une telle version

---

was, that in his polliticke gouernment hee could neuer well discerne, except too late, his friends from his enemies », « Henry the Third », p. 226.

[19] Le récit de cet événement se trouve dans le tome V du *Registre-Journal* (Pierre de l'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III*, éd. Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck. Genève : Droz, 2003).

[20] Pierre de l'Estoile rapporte par exemple deux versions, l'une dans laquelle Jacques Clément, blessé, rampe jusqu'à la ruelle du lit et y meurt, l'autre où le moine est tué, puis son cadavre sorti de la pièce et deshabillé, afin de voir s'il pouvait s'agir d'un soldat déguisé. (Voir Pierre de l'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III*, p. 203-206).

s'accorde avec le ton volontairement modéré de Jean de Serres dans le reste de son œuvre. À l'inverse, dans tous les récits anglais, le roi meurt parce que le couteau de Jacques Clément est empoisonné. Ce détail est déjà présent dans le pamphlet de 1589, et ne disparaît plus des textes d'origine anglaise. Une telle précision a un double avantage pour les mémorialistes. D'une part, elle permet d'expliquer comment la blessure jugée d'abord bénigne s'est révélée mortelle ; d'autre part, elle fait intervenir une arme que les Anglais associaient aux pays catholiques, et en particulier aux Italiens. La rumeur que le roi avait été empoisonné était rapidement apparue en France, mais les récits publiés à l'époque ne la reprennent généralement pas. Pierre de L'Estoile, dans son journal, fournit la raison médicale de la mort du roi, une hémorragie interne massive[21]. Un texte anonyme publié à Paris chez un imprimeur proche de la Ligue, Gabriel Bichon, fait état de la rumeur, mais n'y apporte aucun crédit[22]. La Guesle, témoin direct des faits et entendu comme tel, puisqu'il est celui qui a hébergé Clément la veille du meurtre et l'a mené auprès du roi, affirme que le couteau ne pouvait être empoisonné puisque le moine l'avait utilisé pour couper ses aliments la veille au soir[23].

Par conséquent, la mise en avant du poison comme responsable de la mort du roi est bien une obsession anglaise, que Marlowe reprend dans sa pièce et qui est présente dans tous les récits composés outre-Manche. Ainsi, Colynet insiste longuement sur les tergiversations des conjurés au moment de choisir l'arme du crime. Une fois que le poignard a été préféré aux autres armes, notamment parce qu'il est facile à dissimuler, les conspirateurs s'inquiètent du risque de ne pas tuer le roi à coup sûr :

> Therefore Frier Paugarola (Frier Sixtus his Chaplain) must blesse the knife with some poulderdoribus of *Rome*, which such men as he is doo commonly carry in store for great holiness among other holy reliques of *Rome*, hauing greater force then their *Agnus Dei*, or any other agios (405).

L'évocation du poison, le nom du moine, la mention de Rome fonctionnent comme autant de marqueurs de l'Italie et du Catholicisme romain militant. La mort du roi confirme l'efficacité du coup :

> The second day toward the euening, there appeared in the King accidents, prognosticating an assured danger, not so much through the nature of the wound, as through the poisoned contagiousnes of the weapon wherewith the wound was made. (407)

Les événements mentionnés dans *The Mutable and Wavering Estate of France* reprennent ces détails. Les conjurés donnent à Jacques Clément un couteau empoisonné avec lequel il frappe le roi[24]. Celui-ci, après avoir été soigné, meurt finalement :

> The poison preuayling, and dispersing it selfe through his bodie, not withstanding all the remedies that could be deuised, or imagined, hee yielded up his life into the hands of him that gaue it him. (133)

Le couteau empoisonné du moine est donc une donnée spécifique aux récits anglais du régicide. Qu'il s'agisse du texte de 1589 ou des textes ultérieurs, les narrateurs insistent à chaque fois sur la crainte des ligueurs de voir Henri III échapper à la mort, dans des scènes qui ne sont pas sans rappeler l'Acte

---

[21] « A l'ouverture de son corps, les chirurgiens trouverent le coup de sa blessure tel qu'il ne pouvoit naturellement eschapper, car il avoit le mesentaire coupé, avec les veines mesaraïques, desquelles il estoit sorti grande quantité de sang des l'instant de sa blessure. Et depuis, estant couché au lit, le sang s'estoir respandu dans l'omenton et peritoine et incontinent corrompu. Ce qui estoit seul suffisant pour le faire mourir, selon les maximes communes des chirurgiens. » (Pierre de L'Estoile, *op. cit*., p. 205*sq*.)

[22] « Ledit religieux avoit fait provision d'un cousteau pointu, lequel au surplus estoit assez chétif et de peu de prix (qu'il avoit, ainsi qu'on dict, frotté de quelque composition maligne et venimeuse) » (*Discours aux François avec l'histoire véritable sur l'admirable accident de la mort de Henry de Valois, naguères Roy de France, advenue au bourg Saint-Cloud-Lès-Paris, le 1er jour d'aoust 1589*, in *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, p. 364). Le texte est dans l'ensemble très partisan, et n'hésite pas à montrer Henri de Navarre réjoui de la mort du roi ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le narrateur n'y aggrave pas la noirceur du criminel.

[23] *Lettre d'un des premiers officiers de la cour de parlement, escrite à un de ses amis, sur le sujet de la mort du Roy*, in *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, p. 376-382.

[24] « Prouiding him besides, a sharpe & long knife, euenomed with deadly poyson, wherewith he should aduenture to murther the sayd King, as soone as he espied any fit occasion offered », 132.

IV, Scène 7 d'*Hamlet*, où Laerte prévoit d'empoisonner sa lame afin de tuer le prince du Danemark à coup sûr[25]. En insistant sur cet empoisonnement apocryphe, les mémorialistes anglais cherchent apparemment à inscrire le régicide dans la longue tradition des assassinats politiques commis par les Catholiques pendant les guerres de religion. Ainsi, le bruit avait couru que Jeanne d'Albret, mère d'Henri de Navarre, avait été empoisonnée par des gants qui lui avaient été offerts par les Guise ou les Valois. François Hotman l'avait affirmé dans son récit de la Saint-Barthélemy[26] et John Stubbs dans son *Gaping Gulf*[27] avait repris l'accusation contre les Valois. Marlowe avait ouvert son *Massacre at Paris* sur une scène montrant la reine de Navarre qui enfile des gants empoisonnés et meurt immédiatement après. Pour les Anglais, le sang italien des Médicis présent dans les veines de Charles IX et d'Henri III constituait une preuve incontestable de la culpabilité de la famille royale dans sa mort. Catherine de Médicis elle-même avait été rendue responsable d'un nombre importants de morts suspectes, à commencer par celle du dauphin François, fils aîné de François Ier et qui, s'il avait vécu, serait devenu roi de France à la place d'Henri de Valois, privant ainsi Catherine du titre de reine[28]. Le poison était associé au machiavélisme fantasmé des Protestants, transmis notamment par Innocent Gentillet dans son *Anti-Machiavel*, exégèse accusatrice publiée en 1576[29]. Pourtant, Machiavel lui-même semblait faire peu de cas de cette arme peu fiable, dont il ne fait même pas mention dans *Le Prince*[30]. Face à l'impossibilité de citer des passages de ce texte dans lequel l'Italien ferait l'éloge de cette arme, Gentillet applique aux raisonnements du secrétaire florentin le modèle du poison :

> Car Machiavel n'a pas traité chacun poinct et chacune matiere en un mesme lieu, ains un peu icy, un peu là, un peu ailleurs, meslant et entrelassant quelques choses bonnes par dedans, faisant comme les fins empoisonneurs, qui ne jettent jamais gros lopin de poison sur un morceau, afin qu'elle ne soit apperceuë, mais l'incorporent le plus subtilement qu'ils peuvent avec quelques morceaux frians et delicats. (p. 33-34)[31].

Il faut noter cependant que, de la même manière que Machiavel est condamné par les Protestants et par les Catholiques, la crainte du poison n'est pas l'apanage des milieux huguenots. La disparition de tous les fils de Catherine de Médicis avait donné naissance à des rumeurs sur les causes réelles de ces

---

[25] Laertes. And for that purpose I'll anoint my sword.
I bought an unction of a mountebank,
So mortal that but dip a knife in it,
Where it draws blood no cataplasm so rare,
Collected from all simples that have virtue
Under the moon, can save the thing from death
That is but scratched withal. (IV.7. 116-122)

[26] [François Hotman], *A true and plaine report of the furious outrages of Fraunce, & the horrible and shameful slaughter of Chastillion the admirall, and diuers other noble and excellent men, and of the wicked and straunge murder of godlie persons, committed in many cities of Fraunce, without any respect of sorte, kinde, age, or degree*, Striveling [London], s.n. [H. Bynneman], 1573, STC 13847, p. xxxv.

[27] John Stubbs, *The discouerie of a gaping gulf vvhereinto England is like to be swallovved by another French mariage, if the Lord forbid not the banes, by letting her Maiestie see the sin and punishment thereof*, [H. Singeton for W. Page]., 1579, STC 23400, F1.v°.

[28] Thierry Wanegffelen, *Catherine de Médicis, Le pouvoir au féminin*, Paris, Payot & Rivages, 2005, p. 100*sq*. À ce sujet, il faut noter que la mort brutale du dauphin avait d'abord été considérée comme la conséquence d'un empoisonnement orchestré par Charles Quint (Honorat de Valbelle, *Histoire jounaliere d'Honorat de Valbelle (1498-1539). Journal d'un bourgeois de Marseille au temps de Louis XII et de François Ier*, éd. V.L. Bourrilly, trad. L. Gaillard, Aix-en-Provence, université de Provence, 1985, t. 1, p.301). Sur l'usage politique du poison pendant la période, voir Frank Collard, *Pouvoir et poison. Histoire d'un crime politique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Seuil, 2007, p. 173-186.

[29] Innocent Gentillet, *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume ou autre principauté contre Nicolas Machiavel [Anti-Machiavel]*, s.l., 1576.

[30] Il mentionne le poison en passant dans le *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, une œuvre traduite en français dès 1544 et publiée par John Wolfe à Londres en 1584 :

> Vray est que celles de venin sont plus perilleuses d'autant qu'elles sont plus incertaines & que chacun n'en a pas la commodité , & est force d'en conferer avecques celuy qui l'a : ce qui te met en grand danger. Outre par plusieurs causes le venin est empesché d'estre morte.

(Nicolas Machiavel, *Discours de l'estat de paix et de guerre de messire Nicolas Macchiavelli... sur la première décade de Tite-Live, traduict d'italien en françoys, plus un livre du mesme aucteur intitulé : le Prince*, Paris, chez H. de Marnef et G. Cavellat, 1571, p. 449)

[31] Innocent Gentillet, *Anti-Machiavel*, p. 33-34.

décès : en 1589, Jean Boucher avait accusé par exemple les Huguenots d'avoir empoisonné François II, mort précocement trente ans plus tôt[32]. Plus significatif encore, le curé parisien décrivait Henri III comme un maître en empoisonnements. Il le rendait responsable de la mort de Charles IX et de celle de son frère cadet[33]. Dans le cas de Charles IX, la reine-mère était clairement désignée comme complice. Ainsi, le sang italien de Catherine avait irrigué et contaminé la cour de France. Le diagnostic posé par le curé ligueur rejoint les propos alarmistes d'Innocent Gentillet dans la préface de son *Anti-Machiavel* :

> nous voyons que Machiavel par sa doctrine et enseignemens a fait changer le bon et ancien gouvernement de France, en la maniere de gouverner florentine, dont nous voyons à l'œil que la ruine entiere de tout le royaume s'ensuyvra infalliblement (sic), si Dieu par sa grace ni remedie bien tost[34]

Par conséquent, qu'Henri III meure lui aussi par le poison permet de donner du sens à un geste qui sans cela risquerait de rester inexpliqué : il signe le crime comme celui des Catholiques ultramontains et il fait du régicide un châtiment à la hauteur des crimes passés d'Henri III. On note d'ailleurs une évolution dans les textes à ce sujet. En 1589, le narrateur insistait sur l'impossible équation entre les crimes d'Henri III et le régicide : la personne du roi ne pouvait en aucun cas être châtiée comme l'aurait été un simple sujet. En revanche, vers la fin du siècle, cette mise en garde initiale disparaît des récits. Parfois, d'autres détails que le poison sont glissés dans le texte, et alimentent un lecture providentialiste des événements[35]. Tel est le cas dans le texte de Jean de Serres, où il est précisé que le régicide a lieu dans la pièce où le massacre de la Saint-Barthélemy a été décidé :

> It is affirmed, that in the selfesame chamber, the Councels of the massacres in the month of August, the year 1572. were surprised, wherin the king, that then was D. of *Aniou*, was one of the chiefest. (Henry the Third , 225)

La remarque est faussement anodine, dans la mesure où le rôle supposé d'Henri III (alors duc d'Anjou) dans le massacre est souligné. Ainsi, d'un événement à l'autre, le cycle du péché à son châtiment se clôt en ce jour d'août 1589 : devant cette coïncidence spatiale qui ne peut pas en être une, l'auteur attend que le lecteur se laisse convaincre que le roi a été puni pour ses crimes passés. Le régicide peut alors être interprété comme une intervention divine. Le contexte de renforcement du pouvoir royal dans lequel ces textes tardifs ont été composés devrait obérer *a priori* une telle lecture providentialiste. L'arrivée sur le trône d'Henri IV et sa reconquête du royaume ont relégué dans l'ombre les thèses monarchomaques protestantes des années 1570 et 1580[36], et condamné sans appel leurs homologues issues des milieux catholiques. Pourtant l'allusion au poison et le retour au projet de la Saint-Barthélemy fonctionnent comme des rappels à l'idée qu'aucun péché ne saurait être impuni, même quand le pécheur est roi. Pour la couronne de France comme pour celle d'Angleterre, l'interprétation providentialiste du régicide est injustifiable, mais il faut noter qu'elle correspond probablement à ce que les lecteurs, en particulier les lecteurs anglais, attendaient comme explication à l'inexplicable. L'ambiguïté entre une interdiction absolue du régicide comme moyen de résistance à disposition des sujets, et l'acceptation d'un régicide venu châtier les méfaits du souverain est

---

[32] Voir [Jean Boucher], *La Vie et faits notables de Henry de Valois*, p. 5.

[33] *Ibid.*, p. 10 et p. 45.

[34] Innocent Gentillet, *Anti-Machiavel*, éd. C. Edward Rathé, Genève, Droz, 1968, p. 37. Plus loin, il poursuit : « Et quiconque lira aussy les maximes de Machiavel, que nous traiterons ci apres, et descendra de là en la consideration des particularitez du gouvernement de France, il verra que les preceptes et maximes de Machiavel sont pour la pluspart aujourdhuy pratiquees, et mises en effect et execution de poinct en poinct. Tellement que par toutes les deux voyes, des maximes aux effects, et des effects aux maximes, l'on peut clairement conoistre que la France est aujourdhuy gouvernee par la doctrine de Machiavel. Car ne sont-ce pas Machiavelistes (italiens ou italianisez) qui manient les seaux de la France, dictent les edicts, font les depesches dedans et dehors le royaume, qui tiennent les plus beaux gouvernemens, et les fermes du domaine ? » (p. 38)

[35] À ce sujet, voir Alexandra Walsham et François-Joseph Ruggiu, « 'Le théâtre des jugements de Dieu'. Le providentialisme et la Réforme protestante dans l'Angleterre des XVIe et XVIIe siècles », in *Histoire, économie et société*, 2003, 3, pp. 325-348.

[36] Paul-Alexis Mellet, *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armées et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007 (Travaux d'Humanisme et Renaissance n° CDXXXIV).

maintenue dans tous ces récits. Elle révèle la persistance de ces théories bien après l'avènement d'Henri IV sur le trône de France[37].

Ainsi, la façon dont les Anglais se sont approprié la mort d'Henri III est révélatrice d'une attitude ambiguë face au texte imprimé. Contrairement aux apparences, la première publication, en 1589, ne cherche pas tant à assouvir la soif d'informations des Anglais qu'à circonscrire le régicide en en empêchant toute interprétation erronée : les crimes passés d'Henri III ne justifient en aucune manière son assassinat. Parallèlement, la mort du roi elle-même est esquivée ; elle échappe aux lecteurs comme si elle ne pouvait être profanée par la curiosité éventuellement malsaine des lecteurs anglais. En revanche, après quelques années, et surtout après la victoire d'Henri IV sur la Ligue et les Guisards, les récits qui paraissent peuvent envisager le régicide de 1589 plus librement. Celui-ci est réintégré dans l'ensemble plus vaste des guerres de religion françaises. Il apparaît comme une charnière, un tournant historique qui aura permis à Henri de Navarre de devenir Henri IV et à la France d'avancer vers la paix. Sans jamais être envisagé sur un mode sacrificiel, le régicide s'inscrit dans la longue liste des assassinats politiques qui jalonnent le conflit de 1560 à 1589. Au fil des textes son déroulement se fige : la caractérisation des personnages, les étapes qui auront mené à la mort du roi, le sort réservé à l'assassin sont désormais fixés pour la postérité. Or la plupart de ces éléments sont historiquement faux. Il y a donc une fabrication de l'histoire à la fin des années 1590, une opération par laquelle la mémoire prend le pas sur la réalité des faits. Ce qui se joue ici ce n'est pas le combat habituel de l'histoire et de la mémoire, car en réalité la censure élisabéthaine a déjà fait son choix. Ce qui compte c'est la mémoire des faits, dans toute leur inexactitude mais avec tout le sens dont on a bien voulu les parer. Ainsi, à l'absurdité angoissante d'une geste de déséquilibré, la Couronne, aidée des libraires, a substitué une vaste conspiration aux visées largement politiques. Ce phénomène est accéléré par le texte imprimé. Dès lors que cette multiplication de textes est régentée par une autorité supérieure, ici la Couronne d'Angleterre, l'anecdote qui est présentée n'est pas savoir, n'est pas science, mais *doxa*, point de vue. C'est là un des points remarquables de ces récits du régicide de 1589 : imprimés et diffusés à grande échelle, ils ont fait passer pour vérité historique un ensemble de rumeurs et une exégèse des faits, comme si, finalement, l'assassinat lui-même devait rester tabou.

[37] J.H.M. Salmon, *The French Religious Wars in English Political Thought*, Oxford, Clarendon Press, 1959.